Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Indemnisation accident

Par jenne

Bonjour,

Je viens vers vous pour essaye d'avoir des réponses je vous explique

J'ai eu un accident de trajet j'ai était indemniser l'argent à était versé sur notre compte joins a mon nom d'épouse.

Nous avons achetez une maison j'ai dons investi 80 000E dans le prêt de la maison mon mari n'a pas mis d'apport. Nous avons effectuer des travaux pour 100 000E au moins avec toujours l'indemnisation de cette accident.

Ma question est la suivante mon mari veut le divorce, je souhaiterai garder la maison est ce que l'argent que j'ai investi sera reconnu comme telle ou je devrez verser la moitié de la valeur de la maison a Mr lors du rachat du prêt?
Nous avons aucun contrat de mariage

Je vous remercie d'avance pour votre aide et vos réponses

Par yapasdequoi

Bonjour,
Si vous pouvez prouver que cette indemnité a servi à financer une part de ce bien immobilier, cette part vous appartient.
Par contre les remboursements de crédit ont été réalisés sur vos revenus communs.
Consultez votre notaire pour en savoir plus.